

Le diacre et le diaconat

Le sacrement de l'ordre comporte **trois degrés** :



l'épiscopat
(les évêques)



le presbytérat
(les prêtres)



le diaconat
(les diacres)

Lors de l'ordination, le candidat au diaconat reçoit le don de l'Esprit Saint pour la charge diaconale. Les deux éléments essentiels de l'ordination sont :

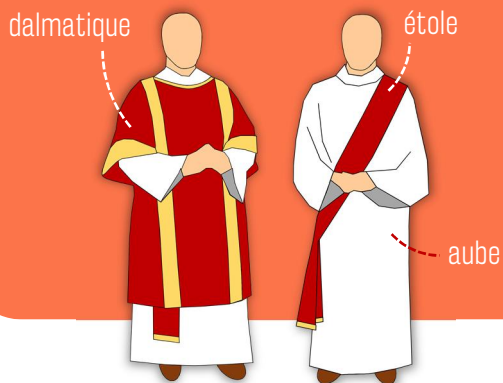
- ① l'imposition des mains de l'évêque
- ② la prière d'ordination



Grâce au sacrement de l'ordre, la mission confiée par Jésus à ses Apôtres continue d'être exercée dans l'Église. Ceux qui reçoivent ce sacrement sont ordonnés ; la célébration de ce sacrement s'appelle une **ordination**.

Ensuite il revêt son vêtement liturgique (l'étole, éventuellement la dalmatique) et l'évêque lui remet l'**évangélaire**.

« Envoie sur lui, Seigneur, l'Esprit Saint : par lui, qu'il soit fortifié des sept dons de ta grâce pour remplir fidèlement son ministère. »



« Diacre » vient du grec « diakonos », **serviteur** :

le diacre est configuré au Christ qui s'est fait le serviteur de tous

il est spécialement rattaché à son évêque de qui il reçoit sa mission

il est ordonné pour le service du Peuple de Dieu dans la liturgie, la parole et la charité

service à l'autel, baptêmes, mariages, bénédictions

aide et soutien aux pauvres, aux exclus

proclamation de l'Évangile, prédication, catéchèse

Pendant longtemps, dans l'Église latine, le diaconat n'était qu'une étape vers le presbytérat. Depuis le concile Vatican II (1962-1965), le diaconat permanent a été rétabli. Aujourd'hui, certains diacres sont de futurs prêtres, d'autres sont des **diacres permanents**. Ces derniers peuvent être mariés ; les épouses sont partie prenante de leur discernement et de leur formation.

Le diacre saint Laurent, sur un vitrail de la cathédrale de Fribourg

